



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

19 juillet 2006

Examen du dossier des spécialités inscrites pour une durée de 5 ans à compter du 2 juillet 2001 (JO du 11 octobre 2001).

COVERSYL 2mg, comprimés
Boîte de 30, code CIP : 331 032-7

COVERSYL 4mg, comprimés sécables
Boîte de 30, code CIP : 331 024-4

Laboratoires SERVIER

Périndopril

Liste I

Date des AMM : 22/06/1988

Motif de la demande : Renouvellement de l'Inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.

Indications Thérapeutiques :

- Hypertension artérielle,
- Insuffisance cardiaque symptomatique.

Posologie : cf RCP

Réévaluation du Service Médical Rendu :

Les données fournies par le laboratoire¹ ne sont pas susceptibles de modifier les conclusions de l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Les données acquises de la science sur les pathologies concernées et ses modalités de prise en charge ont été prises en compte. Elles ne sont pas susceptibles de modifier le service médical rendu par rapport à celui mentionné dans le précédent avis de la Commission de la Transparence.

¹ Periodic Safety Update Report - Périndopril - July 1, 1997 - June 30, 2002 - Servier.

Le service médical rendu par ces spécialités reste important dans les indications de l'AMM.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans les indications et posologies de l'AMM.

Conditionnement : adapté aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 65 %